

PC.DEL/349/09

14 May 2009

Original: FRENCH

Prohlášení

Statement

Déclaration

Vienna 14 May 2009

Conseil permanent n° 761 du 14 mai 2009 Projet de déclaration de l'UE sur le Haut-Karabakh

Madame la Présidente, quinze années se sont écoulées depuis l'entrée en vigueur, le 12 mai 1994, de l'accord de cessez-le-feu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Pour autant, si cet accord a mis fin aux hostilités, les rapports de l'Ambassadeur Kasprzyk, Représentant personnel de la Présidence en exercice, nous rappellent malheureusement que la situation sur le terrain reste volatile et que des incidents armés continuent de faire des victimes, y compris civiles, de part et d'autre de la ligne de contact au Haut-Karabakh. Ces incidents constituent autant de violations inacceptables de l'accord de cessez-le-feu de 1994.

L'Union européenne souhaite donc dans le contexte du 15^{ème} anniversaire de la mise en oeuvre de cet accord renouveler solennellement son appel à un respect strict des modalités du cessez-le-feu et des mesures additionnelles agréées en 1995. Elle exhorte également les Parties à respecter de bonne foi leurs engagements à ne pas recourir à la force. Par ailleurs, comme elle l'a déjà indiqué devant le Conseil permanent le 5 mars 2009, l'Union européenne apporte son plein soutien à la recommandation formulée par les co-Présidents du Groupe de Minsk lors du Conseil ministériel de Helsinki, de développer les mesures de confiance sur le terrain. A cet égard, nous estimons particulièrement important le

[Stálá mise České Republiky při OBSE](#)Permanent Mission of the Czech Republic to the OSCE
Mission Permanente de la République Tchèque
auprès de l'OSCE

Penzingerstrasse 11-13

1140 Vienna, Austria

phone: (+43) 1 899 58 140 | Fax: (+43) 1 894 57 98

E-mail: OSCE.Mission.Vienna@embassy.mzv.cz

www.eu2009.cz

|1|

retrait sans condition des armes de précision à longue portée, qui sont responsables de nombreuses victimes civiles et militaires.

Madame la Présidente, l'Union européenne salue les rencontres régulières entre les Présidents de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, qui témoignent de la vitalité du processus de négociation et du caractère constructif de la relation établie entre eux. La rencontre entre les Présidents Aliev et Sarkissian du 7 mai, qui s'est tenue à Prague en marge du sommet consacré au lancement du Partenariat oriental dont nous venons de parler, est ainsi la 4^{ème} en moins d'une année : elle fait suite aux réunions de Saint-Pétersbourg en juin 2008, de Moscou en novembre 2008 et de Zurich en janvier 2009, qui s'étaient déjà déroulées dans un climat ouvert et constructif.

La médiation des co-Présidents du Groupe de Minsk pour parvenir à une solution équitable et durable du conflit du Haut-Karabakh s'en trouve à cette occasion confortée, au plus haut niveau. L'Union européenne renouvelle son entière confiance aux co-Présidents français, russe et américain pour faire progresser, en toute équité, la recherche d'un règlement politique du conflit, qui est vital pour l'avenir et la stabilité de l'ensemble de la région.

Tout en se réjouissant de la volonté une nouvelle fois réitérée à Prague par les Présidents arménien et azerbaïdjanais d'aller de l'avant et d'approfondir le dialogue, l'Union européenne encourage les Parties à finaliser rapidement les principes de base qui leur ont été soumis lors du Conseil ministériel de Madrid il y a maintenant 18 mois. Nous estimons qu'il est désormais temps d'ouvrir une nouvelle phase dans les négociations.

Comme elle l'a déjà souligné à maintes reprises, l'Union européenne rappelle que les efforts des co-Présidents du Groupe de Minsk ne pourront aboutir que si les Parties prennent leurs responsabilités et consentent aux compromis nécessaires. Elle les exhorte donc à faire preuve du réalisme et de la volonté politique indispensables à la conclusion d'un accord équilibré et mutuellement acceptable.

L'Union européenne réitère enfin sa détermination à travailler étroitement avec les Parties à la promotion de la stabilité et de la prospérité, ainsi qu'à la consolidation de la démocratie et de l'état de droit dans la région, et à renforcer avec elles ses relations de coopération dans le cadre notamment du Partenariat oriental qui vient d'être lancé à Prague.

La Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie - Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association Européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen se rallient à cette déclaration.